

[Texte]

in flying them from Southwest Africa to Lisbon or wherever they wished to go.

Have we considered the actual physical problem these people face in getting back to some country of their choice? Have we offered, for example, any assistance to the South African government, a government which, up to this point, has been carrying the bulk of the load in providing airplanes to transport these people physically back to Lisbon, over to Rio de Janeiro in Brazil, a Portuguese country, or to wherever they wish to go. Have we given any thought, on a humanitarian basis, to assisting this country in sharing that particular load, which is very great?

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, we have not given any consideration to assisting that country, if by that country you mean South Africa or South-West Africa, but we have given consideration, as I have already stated, to what assistance we could provide to meet the problem of the refugees, whether they come to Portugal by way of Namibia or whether they come by other routes, and we are still considering it.

Mr. Crouse: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Crouse. On this subject, Mr. Munro has a supplementary.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Yes, a supplementary if I may on this very question. The Minister spoke of sponsored entrants from Angola, then he shifted to the refugee situation and the status of a refugee. I believe within recent time there has been a definition of a refugee for purposes of Canadian immigration, or immigration into Canada, and certain people such as those Portuguese who once lived in Angola and now find themselves homeless might very well fall within that. He has been in touch with the Immigration people. Does he have the list of the people who have already applied, whether they have applied with sponsors or whether they are just seeking a home as refugees? I can provide two names tomorrow morning, if necessary, and there are probably lots of other legal refugees.

Mr. MacEachen: Mr. Chairman, the definition of a refugee as declared by the United Nations High Commissioner for Refugees, would not, as I understand it, cover this particular movement. They are not refugees in that sense. Normally a refugee—and I am getting into immigration policy now—is a person who has fled from his own country to another country and is seeking a third country. That is the definition. It does not cover all the human situations that arise, I quite agree, but that is the definition.

Our proposal has been to give priority to the processing, up to the present, of sponsored cases. The number has not been great and I believe there are reasons for that.

• 2150

Le président: Monsieur Lapointe.

Mr. Lapointe: Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre j'aimerais obtenir quelques précisions au sujet de l'expansion des activités de votre ministère à l'étranger. J'ai particulièrement en tête l'ouverture éventuelle d'un consulat général à la Martinique et à la Guadeloupe ce qui, à mon avis, devient de plus en plus urgent à mesure que les années passent. Il y aurait plusieurs avantages à ouvrir un tel consulat ne serait-ce, par exemple, que pour fournir les services nécessaires au public voyageur canadien, en majo-

[Interprétation]

gouvernement sud-africain qui s'est occupé de les envoyer par avion de l'Afrique du Sud-Ouest à Lisbonne ou à toute autre destination qu'ils voulaient choisir.

Avons-nous tenu compte du problème physique de retourner ces personnes à un pays de leur choix? Avons-nous étudié la possibilité d'aider le gouvernement de l'Afrique du Sud qui, jusqu'ici, a fait la plupart du travail nécessaire pour transporter ces gens à Lisbonne ou à Rio de Janeiro, au Brésil, qui est un pays de langue portugaise ou à n'importe quelle autre destination? Avons-nous considéré la possibilité de fournir de l'aide humanitaire à ce pays afin qu'il puisse accomplir cette tâche énorme?

M. MacEachen: Monsieur le président, nous n'avons pas étudié la possibilité d'aider ce pays-là, si vous voulez dire l'Afrique du Sud ou l'Afrique du Sud-Ouest. Cependant, comme je l'ai déjà dit, nous étudions des moyens de résoudre le problème des réfugiés qui vont au Portugal, en passant par Namibia ou par d'autres routes, et nous étudions encore cette question.

M. Crouse: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Crouse. M. Munro a une question supplémentaire à ce sujet.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Oui, j'aimerais poser une question supplémentaire à cet égard. Le ministre a parlé des immigrants parrainés d'Angola, mais ensuite il a parlé de la situation des réfugiés et le statut de réfugié. Je pense qu'on a élaboré dernièrement, pour les fins de l'immigration canadienne, une définition de ce que constitue un réfugié; il est possible que des personnes telles que les Portugais qui ont vécu en Angola et qui se retrouvent actuellement sans asile puissent être couverts par cette définition. Il a contacté le ministre de l'Immigration. A-t-il la liste des personnes qui ont déjà fait une demande, soit ceux qui ont des parrains soit ceux qui cherchent un asile en tant que réfugiés? Je pourrais fournir deux noms demain matin, si nécessaire, et il y a probablement beaucoup d'autres réfugiés légaux.

M. MacEachen: Monsieur le président, la définition de réfugié, adoptée par le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ne s'appliquerait pas à cette situation-ci, si je comprends bien. Dans ce sens, ce ne sont pas des réfugiés. Normalement, un réfugié, et je parle ici de la politique d'immigration, est une personne qui s'est enfuie de son pays et qui s'est réfugiée dans un autre pays en cherchant un troisième pays. Telle est la définition d'un réfugié. Cela ne s'applique pas à toutes les situations humaines qui surviennent, j'en conviens, mais telle est la définition.

Jusqu'à maintenant, nous avons proposé d'étudier en priorité les personnes parrainées. Il n'y en a pas beaucoup et je pense qu'il y a des raisons.

The Chairman: Mr. Lapointe.

Mr. Lapointe: Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, I would like to have some explanation about the expansion of your Department's activities abroad. I am particularly interested in the possibility of opening a consulate general in Martinique and in Guadeloupe which, in my view, is becoming of greater and greater urgency as the years go by. There would be several advantages to opening a consulate if only, for example, to provide the necessary services for the Canadian travelling public, most of whom are